

# SICTOM

## Information aux habitants de Pailhès

**Votre bac vert (destiné aux ordures ménagères) est collecté le MERCREDI et le SAMEDI. Déposez EN SAC, dans votre bac vert :**



- les ordures ménagères et les emballages non recyclables ou souillés.

**Votre bac jaune (destiné aux emballages ménagers recyclables) est collecté le JEUDI.**

**Déposez EN VRAC, dans votre bac jaune :**



- les emballages plastiques (uniquement bouteilles et flacons),
- les emballages cartonnés (briques alimentaires et cartonnettes),
- les emballages en métal (boîtes de conserves, aérosols, bidons de sirop, canettes),
- les emballages en aluminium (barquettes, canettes),
- tous les papiers.

**Les emballages en verre sont à déposer dans les colonnes d'apport volontaire prévues à cet effet :**

- uniquement bouteilles, pots et bocaux

### **Le règlement :**

Les bacs doivent être présentés la veille du jour de collecte après 20h au point de regroupement le plus proche de votre domicile et rentrés le plus rapidement possible après la collecte.

**Attention !** Le point de regroupement n'est pas un lieu de stockage, vous ne devez en aucun cas y laisser vos bacs à demeure sur la voie publique, sous peine de sanction.



### **Vos déchèteries les plus proches :**

#### **LA DECHÈTERIE DE CORNEILHAN**

**Localisation :** Route de Lignan

**Ouverture :** lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

**Derniers entrants le matin jusqu'à 11h45 et 17h15 l'après midi.**

**Fermeture :** jeudi, dimanche et jours fériés

**Accueil :** particuliers

#### **LA DECHÈTERIE DE MAGALAS**

**Localisation :** Route de St Génies de Fontedit

**Ouverture :** lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

**Derniers entrants le matin jusqu'à 11h45 et 17h15 l'après midi.**

**Fermeture :** dimanche et jours fériés

**Accueil :** particuliers et professionnels

- Déposez dans les bennes les déchets, triés par catégories de matériaux : ferraille, cartons, végétaux, bois et tout-venant.
- Déposez dans des conteneurs spéciaux les capsules de café, les cartouches d'encre et les textiles, linges et chaussures.
- Déposez dans les armoires spéciales, les déchets dangereux : piles, huiles de moteur, huiles végétales, batteries, déchets toxiques (peintures, solvants, produits de nettoyage) et lampes usagées.

### **Déposez dans les colonnes d'apport volontaire :**

- le verre
- les emballages ménagers recyclables
- les textiles, linges et chaussures

**Plus de renseignements ?**  
[www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)



SICTOM

**SICTOM Pézenas-Agde**

Adresse postale: BP 112 - 34120 Pézenas

Siège administratif: 27, avenue de Pézenas  
34120 Néziguan-l'Évêque

Tél.: 04 67 98 45 83 - Fax: 04 67 90 05 98

Courriel: [contact@sictom-pezenas-agde.fr](mailto:contact@sictom-pezenas-agde.fr)